

Réf : NI17/24

Casablanca, le 12/09/2024

Objet : Résiliation de notre convention avec le groupe Akdital

Chères Adhérentes, chers Adhérents,

Nous tenons à vous informer que la convention liant notre Mutuelle avec le groupe Akdital a été résiliée à compter du 13/09/2024. Toutefois, veuillez noter que les établissements de santé du groupe Akdital continuent à accepter les prises en charge émises par notre mutuelle, bien que les conditions tarifaires conventionnées ne soient plus applicables.

Nous vous invitons à prendre cela en considération lors de vos prochaines consultations ou hospitalisations. De plus, nous continuons à signer des nouvelles conventions avec de nombreux autres partenaires de santé pour vous offrir les meilleures conditions de soins.

Pour toute information complémentaire ou assistance, nous vous encourageons à contacter nos services ou à consulter la liste actualisée des établissements conventionnés sur notre site internet.

MUPRAS-RAM
Centre d'affaire Allal Ben Abdellah
Angle Rue Allal Ben Abdellah et
Med Fakir Qt. de l'hermine
Casablanca 20000